

Une déclaration exclusive du Chanoine KIR :

"Les jumelages de villes doivent permettre des relations amicales entre les citoyens de tous les pays"

M. le chanoine Félix KIR, député-maire de Dijon, a été non seulement l'initiateur du jumelage de cette ville avec Stalingrad, mais il s'emploie à développer ce genre d'initiatives dans le monde entier, ce qui lui a valu d'être désigné comme président d'honneur du Groupe d'Amitié parlementaire de Villes jumelées.

Nous lui avons demandé dans quel esprit il poursuivait ses efforts dans ce domaine. Il a bien voulu nous adresser la déclaration suivante :

MON but est de travailler à la création d'un climat de paix. A mon avis, il faut en finir avec la guerre. Il ne faut pas oublier que depuis 20 ans nous sommes en guerre et, à ce point de vue, nous sommes le seul pays qui puisse revendiquer ce malheur.

Le jumelage a pour but de mettre en relations les classes populaires, pratiquement. Et, l'histoire est là pour le confirmer, ce sont les masses populaires qui sont capables de maintenir la paix. Ce ne sont pas les chefs d'Etats puisque ce sont eux qui déclarent la guerre. En second lieu, ce ne sont pas non plus les diplomates dont l'influence quoique bien intentionnée est inopérante en la circonstance.

A titre d'exemple, le général CLARCK, une célébrité américaine, me disait un jour : « Voyez-vous, lorsque nous assistons à une réunion de diplomates, nous évitons de parler ouvertement, de peur qu'un mot prononcé par nous ne soit interprété d'une façon péjorative, soit localement, soit dans notre pays d'origine. Il faut donc que d'autres activités soient mises en œuvre pour dirimer les difficultés qui surgissent entre nations. »

A mon avis, les jumelages ont pour but de provoquer les rencontres entre les citoyens de pays différents qui pourront se rendre compte qu'ils ont, les uns et les autres, les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, c'est-à-dire le développement et la prospérité dans une atmosphère pacifique.

Je puis dire que dans tous les pays où je suis allé, j'ai rencontré une compréhension parfaite à ce point de vue, et je m'engage à continuer dans cette même voie des jumelages et c'est par quoi je ferai tous les efforts pour travailler dans le sens de la paix.

Je puis dire que c'est déjà une idée qui fait son chemin et qui, dans un avenir assez proche, je l'espère, pourra assurer à notre jeunesse une existence meilleure que celle que nous avons connue...

UNE FÉROCE RÉPRESSION RACISTE S'ABAT SUR LES NOIRS SUD-AFRICAINS

LES dernières nouvelles, en provenance de l'Union Sud-Africaine, montrent l'ampleur de la sauvage répression dont est victime la population de couleur.

Il est presque impossible d'en dresser un bilan. Chaque jour, de nouvelles arrestations sont opérées. Une station de radio a avancé le chiffre de 18.000.

Ce chiffre semble hélas en-dessous de la réalité. Le gouvernement raciste vient d'inaugurer une nouvelle méthode. Il a ordonné à ses troupes d'arrêter et de déposer dans des « réserves » hors des villes, plusieurs milliers de noirs « en surnombre ». Non seulement les travailleurs sans emploi, mais les femmes de ceux qui ont une occupation régulière.

Des raids sont régulièrement entrepris dans les cités habitées par les travailleurs africains, des commandos armés de

fouets et de matraques, en pleine nuit, pénètrent dans les maisons, et se livrent aux pires exactions.

De nombreux dirigeants syndicaux ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

Dans une prison de Johannesburg, 21 femmes blanches, détenues en application de la loi d'urgence, ont adressé une lettre au Ministre de la Justice, menaçant de faire la grève de la faim si elles ne sont pas libérées aussitôt.

Les détenues font ressortir qu'à aucun moment on ne leur a fait savoir les raisons de leur emprisonnement ni combien de temps durerait leur détention, ou encore quelles charges étaient retenues contre elles.

L'autopsie des victimes de Sharpeville a révélé que 52 d'entre elles avaient été

tuées par des balles tirées dans le dos. Cette révélation infirme les thèmes avancés par les policiers qui, pour se disculper, prétendaient avoir été attaqués.

La politique raciste du gouvernement sud-africain provoque, à travers le monde, de violentes protestations.

Elle a donné lieu à des débats orageux à Londres, au cours de la récente réunion des pays du Commonwealth. Dix des onze dirigeants du Commonwealth sont tombés d'accord pour publier une déclaration désavouant la ségrégation de l'Union Sud-Africaine.

Apparavant, cette réunion a été fertile en incidents. Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Louw, se défendant des accusations portées contre son gouvernement, a fait dans un discours, un parallèle entre la politique raciale de son gouvernement et celle qui est appliquée dans d'autres parties d'Afrique, notamment dans les protectorats britanniques du Basutoland, Betchouanaland et Swaziland où, a-t-il affirmé, les droits des Africains ne sont pas aussi bien protégés qu'en Afrique du Sud.

Les propos de M. Louw lui valurent de sévères répliques des autres membres du Commonwealth.

Le Ghana, qui avait invité le ministre sud-africain, lui a fait savoir que son invitation était annulée.



A la sortie de l'ambassade, M. Manville donne aux journalistes le compte rendu de la démarche

GANDHI en Afrique du Sud

En 1893, le jeune avocat M. K. Gandhi, qui débarquait au Natal pour y régler une affaire commerciale, était loin de penser qu'il passerait vingt ans en Afrique du Sud.

Bien qu'il ait subi, dès son arrivée, affronts, humiliations et menaces, il domina sa souffrance et se promit de ne pas se venger de ses agresseurs. Mais il ne put tolérer les souffrances de ses 120.000 compatriotes accablés par de lourdes taxes, méprisés par les blancs, considérés par la police comme des suspects ou des criminels et incapables de trouver eux-mêmes le moyen d'alléger leurs souffrances.

M. K. Gandhi entreprit une lutte patiente, loyale et même courtoise contre l'administration, fonda le journal *Indian Opinion*, abandonna son cabinet d'avocat

gouvernement Botha maintint l'Acte — que l'on appelait alors « la Loi noire » — et le 16 août 1908 on vit à Johannesburg 2.000 Indiens brûler solennellement leurs certificats d'enregistrement.

Le courage des opprimés défendant leur dignité d'hommes redoubla lorsqu'en 1913 un jugement de la Cour suprême déclara illégaux les mariages religieux selon le rite indien. Les femmes se joignirent alors aux hommes, et le courage de Kasturba Gandhi, femme du Mahatma, fut pour toutes un vivant exemple de sacrifice.

C'est alors que Gandhi organisa — en dépit des arrêtés de police mais après en avoir prévenu les autorités — une marche à travers la frontière du Transvaal. Les persécutions qui suivirent cette marche, l'arrestation de Gandhi, de sa femme et de ses amis dont deux Européens, indignèrent beaucoup d'Anglais et naturellement toute l'Inde.

Six mois plus tard, l'Acte asiatique était aboli et un accord signé avec le général Smuts fut ratifié en juin 1914 par le Parlement sud-africain.

Après vingt ans d'une lutte patiente et parfois héroïque, Gandhi avait remporté sa première grande victoire. Confiant dans la force de la vérité et dans les hommes, il avait prouvé que, pour les opprimés, la défense active et disciplinée excluant la violence et la haine était seule efficace. Il rentra dans son Inde maternelle prêt à transposer sa méthode sur le plan de la libération de son pays. Et il se réjouissait de penser que « la grande victoire de la résistance non-violente est de laisser les combattants plus forts qu'ils ne l'étaient au début de la lutte ».

*

Au cours de deux escales — décembre 1956 et en mars 1957 — les interdictions, les prohibitions, les restrictions si nettement visibles à Capetown, s'ajoutant à la documentation connue, m'obligèrent à constater que la situation des noirs en Afrique du Sud était plus tragique encore que celle des Indiens de 1893. Les blancs, qui rejetaient les hommes de couleur hors de leur communauté, ignoraient sûrement que Tolstoï avait écrit à Gandhi en 1910 :

« Votre activité au Transvaal est la plus importante de toutes celles d'aujourd'hui sur la terre. Non seulement les peuples chrétiens mais tous les peuples y prendront part. »

par

Camille DREVET

Secrétaire générale
des Amis de Gandhi.

pour vivre avec ces Indiens dans une colonie agricole de style tolstoïen, entraîna ses amis au travail discipliné, à la vie simple, à la résistance courageuse et organisa un vaste mouvement selon son idéal de *satyagraha* (respect de la vérité, force née de l'attachement à la vérité).

En 1906, l'« Acte asiatique » ayant encore restreint les droits des Indiens, Gandhi rassembla à Johannesburg tous ceux qui acceptèrent de prêter le serment du *satyagraha* et inaugura avec eux la résistance non-violente mais active, inspirée par la conscience morale non seulement chez les opprimés mais chez les oppresseurs, qu'il voulait convaincre par la persuasion, la patience, l'amour.

Il alla jusqu'à Londres plaider la cause des Indiens et trouva en Angleterre un grand nombre d'amis. Mais à son retour à Johannesburg il apprit que le Transvaal devenait autonome, échappant ainsi au gouvernement anglais.

Il invita aussitôt les Indiens à refuser de se laisser enregistrer à la police. Les multiples arrestations qui s'ensuivirent impressionnèrent un certain nombre d'Occidentaux et le général Smuts, gouverneur, promit de faire abolir l'« Acte asiatique ». Malgré cette promesse, l'

Une carte postale de protestation éditée par le M.R.A.P.

La belle photo d'un visage d'Africain publiée en première page de notre numéro d'avril illustre la carte postale que le M.R.A.P. vient d'éditer pour être envoyée à l'ambassade de l'Union Sud-Africaine à Paris.

Le texte qui se trouve au verso est le suivant :

M. l'Ambassadeur,

Je tiens à vous exprimer, avec tous les gens de cœur, mon indignation devant les violences commises en Union Sud-Africaine pour maintenir la population de couleur dans de dramatiques conditions d'infériorité.

Je demande qu'il soit mis fin aux arrestations massives, aux poursuites contre les antiracistes, à l'odieuse système des laissez-passer, à toutes les mesures de ségrégation et de discrimination, incompatibles avec l'esprit de notre temps.

Seul le respect de la dignité humaine permettra l'entente et l'harmonie entre des communautés qui, dans leur diversité, font la richesse et assurent l'existence même de l'Union Sud-Africaine.

Passer les commandes au M.R.A.P., 15, boulevard Montmartre, Paris-9^e. C.C.P. : « Droit et Liberté » 6070-98 Paris.

La carte postale : 0,30 NF.

Les dix : 2,50 NF.

Le cent : 20 NF.